

**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE-D'HALIFAX  
MRC DE L'ÉRABLE  
PROVINCE DE QUÉBEC**

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax tenue le 13 mai 2025 à 19h03 et à laquelle séance sont présents :

Siège #1 - Manon Lambert  
Siège #3 - Pierre Gosselin  
Siège #4 - Vincent Beaudoin  
Siège #5 - Étienne Vigneault  
Siège #6 - Jean Goulet

Est/sont absents:  
Siège #2 - Marie-Michelle Roux

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur Christian Daigle, maire. Mme Joanie De Ladurantaye, directrice générale et greffière-trésorière par intérim est aussi présente.

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**046-05-25**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que l'ordre du jour soit adopté en laissant l'item varia ouvert.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1 - Séance ordinaire du 8 avril 2025
- 4 - FINANCES
  - 4.1 - Adoption des comptes à payer
- 5 - ADMINISTRATION
  - 5.1 - Don - organisme
  - 5.2 - Embauche - manœuvre en chef adjoint
  - 5.3 - Embauche - employé horticole
  - 5.4 - Octroi de contrat gazon pour la saison 2025
  - 5.5 - Octroi contrat - réparation Volvo
  - 5.6 - CCU- demande dérogation mineure- Daniel Vigneault
  - 5.7 - Autorisation CPTAQ - ACERCO INC
  - 5.8 - Autorisation CPTAQ - MINISTÈRE DU TRANSPORT
  - 5.9 - Varia
- 6 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

**Adopté à l'unanimité des conseillers présents**

**3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

047-05-25

**3.1 - Séance ordinaire du 8 avril 2025**

Il est proposé par M. Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2025 soit adopté et signé tel que présenté aux membres du conseil municipal.

La secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

**Adopté à l'unanimité des conseillers présents**

**4 - FINANCES**

048-05-25

**4.1 - Adoption des comptes à payer**

Comptes à ratifier : 30 808.85\$

Comptes à payer : 69 491.85\$

Il est proposé par Mme Manon Lambert et résolu de ratifier les comptes payés en avril et d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 100 300.70\$. Que cette liste soit annexée au procès-verbal.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**5 - ADMINISTRATION**

049-05-25

**5.1 - Don - organisme**

Il est proposé par M. Étienne Vigneault et résolu que la greffière-trésorière soit autorisée à verser une aide financière de 40 \$ aux Partenaires 12-18 pour l'achat de deux billets dans le cadre de leur événement « Réveilleurs de Leaders 12-18 ! » qui aura lieu le 30 mai 2025 à Laurierville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

050-05-25

**5.2 - Embauche - manœuvre en chef adjoint**

Sur proposition de M. Vincent Beaudoin et appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que monsieur Dominique Liberge soit embauché comme manœuvre en chef adjoint selon les conditions mentionnées au contrat à intervenir entre la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax et les employés

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

051-05-25

**5.3 - Embauche - employé horticole**

Sur proposition de M. Étienne Vigneault et appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que monsieur Marc André Perreault soit embauché comme employé horticole selon les conditions mentionnées au contrat à intervenir entre la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax et les employés

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

052-05-25

**5.4 - Octroi de contrat gazon pour la saison 2025**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une offre de services de Guillaume Pagé (GP Entreprise) pour la tonte de pelouse 2025;

CONSIDÉRANT QUE le coût est de 6 800 \$ avant les taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Manon Lambert et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Sainte-Sophie-d 'Halifax octroi le contrat à Guillaume Pagé (GP Entreprise) pour la tonte de pelouse pour la saison 2025 au coût de 6 800 \$ avant les taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**053-05-25**

**5.5 - Octroi contrat - réparation Volvo**

ATTENDU QUE le camion Volvo de la municipalité de Sainte-Sophie-d 'Halifax nécessite des réparations importantes pour être fonctionnel et conforme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean Goulet et résolu que :

1. Le contrat de réparation du camion Volvo de la municipalité soit octroyé à l'entreprise Paré Centre du Camion - Lévis pour un montant de \$36 356.43\$

2. Le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer les documents relatifs à ce contrat, incluant toute approbation de dépassement des coûts nécessaires dans les limites prévues par cette résolution.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**054-05-25**

**5.6 - CCU- demande dérogation mineure- Daniel Vigneault**

M. Étienne Vigneault mentionne avoir un intérêt dans la résolution suivante. Il se retire des délibérations et du vote.

Attendu que la demande de dérogation mineure pour l'agrandissement d'une étable localisée à moins de 219,7 mètres de trois habitations a été soumise à la municipalité de Sainte-Sophie-d 'Halifax;

Attendu que les personnes concernées ont autorisé le projet;

Attendu que le règlement de zonage 31-2016, en son article 17.4, prévoit des distances séparatrices minimales de 219,7 mètres entre les unités d'élevage et les habitations, et que cette distance est requise pour assurer la santé, la sécurité et le bien-être des résidents;

Attendu que le Comité consultatif en urbanisme (CCU) a examiné la demande et a formulé une recommandation favorable à l'agrandissement de l'étable en question, en raison des particularités locales, de la nature de l'usage agricole, et de la prise en compte des préoccupations environnementales et sanitaires liées au projet;

En conséquence, il est proposé par M. Vincent Beaudoin et résolu que la municipalité de Sainte-Sophie-d 'Halifax autorise, par la présente, l'agrandissement de l'étable, situé à une distance inférieure à 219,7 mètres de trois habitations, conformément à la recommandation favorable du Comité consultatif en urbanisme.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

055-05-25

**5.7 - Autorisation CPTAQ - ACERCO INC**

ATTENDU que le demandeur souhaite acheter une partie de terrain à M. Richard Benny sur un lot contiguë, le lot 6 117 363 à Sainte-Sophie-d 'Halifax;

ATTENDU que le demandeur occupe déjà une partie au Nord du lot 6 117 363 à Sainte-Sophie-d 'Halifax depuis plus de 10 ans;

ATTENDU que la superficie visée par la demande d'aliénation/lotissement est de 3.5 hectares;

ATTENDU que la transaction vise à régulariser la situation de ACERCO INC. ;

ATTENDU que la partie du terrain demandée, respecte le règlement de lotissement 32-2016 de la municipalité de Sainte-Sophie-d 'Halifax.

ATTENDU qu'une demande d'autorisation de la CPTAQ est nécessaire pour l'aliénation du lot 6 117 363;

ATTENDU que cette demande n'aurait aucun impact négatif sur l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles, ni sur la possibilité d'utilisation à des fins agricoles des lots avoisinants;

IL EST PROPOSÉ par M. Jean Goulet

D'APPUYER LA DEMANDE D'AUTORISATION D'ALIÉNATION/LOTISSEMENT POUR LE LOT 6 117 363 DU PROPRIÉTAIRE M. RICHARD BENNY POUR L'ENTREPRISE ACERCO INC.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

056-05-25

**5.8 - Autorisation CPTAQ - MINISTÈRE DU TRANSPORT**

ATTENDU que le demandeur souhaite aliéner une partie de plusieurs lots à Sainte-Sophie-d 'Halifax pour reconstruire un pont P-04615 sur le 4<sup>e</sup> rang;

ATTENDU que le demande concerne les parties des lots 6 117 361, 6 117 357 et 6 117 362;

ATTENDU que la superficie visée par la demande d'aliénation/lotissement est de 0.0802 hectare;

ATTENDU que la partie du terrain demandée, respecte le règlement de lotissement 32-2016 de la municipalité de Sainte-Sophie-d 'Halifax.

ATTENDU qu'une demande d'autorisation de la CPTAQ est nécessaire pour l'aliénation des parties lots visés;

ATTENDU que cette demande n'aurait aucun impact négatif sur l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles, ni sur la possibilité d'utilisation à des fins agricoles des lots avoisinants;

IL EST PROPOSÉ par Mme Manon Lambert

D'APPUYER LA DEMANDE D'AUTORISATION D'ALIÉNATION/LOTISSEMENT POUR LE MINISTÈRE DES TRANSPORT POUR LA CONSTRUCTION DU PONT P-04615.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

057-05-25

**5.9 - Varia**

Mme Manon Lambert mentionne qu'une citoyenne de la municipalité a atteint l'âge vénérable de 100 ans.

#### **6 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucun citoyen présent

**058-05-25**

#### **7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Vincent Beaudoin appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la présente séance soit levée à 19h50

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Je, Christian Daigle, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'ils contiennent au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec.

\_\_\_\_\_  
Christian Daigle, maire

\_\_\_\_\_  
Joanie De Ladurantaye  
Directrice générale/Greffière-trésorière par intérim